

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

‘Mon Étiquette Chaudière’ l’outil indispensable des professionnels pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires



Il y a un an, Coénove et Énergies & Avenir s’associaient pour lancer le site www.monetiquettechaudiere.fr. Conçu par et pour les professionnels du génie climatique, cet outil permet de réaliser la classification énergétique d’une chaudière gaz ou fioul mise sur le marché avant 2015. Cette classification se matérialise par une étiquette énergétique remise gratuitement au consommateur. Le but ? Apporter une information fiable sur la performance de l’équipement et objectiver l’intérêt d’un remplacement par une chaudière plus performante. En juillet dernier, la publication du nouvel arrêté de référence sur l’entretien des chaudières est venu renforcer l’initiative portée par les deux associations. Le texte stipule en effet l’obligation de mention, sur l’attestation d’entretien, de la classification énergétique de l’équipement, information précisément délivrée par l’outil Mon Étiquette Chaudière.

Un premier bilan dans la lignée des observations des deux associations

Paris, le 9 décembre 2020. Cette première année a permis aux deux associations de tester l’outil en conditions réelles auprès de leurs adhérents et d’en tirer de premières conclusions. A titre d’exemple sur le mois écoulé, il apparaît que la majorité des chaudières étiquetées sont classées C ou D (+40%) et ont plus de 15 voire 20 ans (32% ont été mises sur le marché entre 2000 et 2005, 26% avant 2000).

« Ces chiffres étaient prévisibles. » déclare Philippe Méon, Président d’Énergies & Avenir, *« Je rappelle que 3,5 millions de chaudières ont plus de 15 ans et fonctionnent toujours malgré leur faible performance énergétique !* Et Bernard Aulagne, Président de Coénove, d’ajouter *« Nous avons justement développé ‘Mon Étiquette Chaudière’ pour que les professionnels aient à leur disposition une information fiable et objective qu’ils puissent mettre au service de leurs clients, et à terme de la planète, en favorisant les économies d’énergie. »*

L’enjeu est triple pour les deux associations. Il s’agit d’apporter un service simple et fiable aux professionnels, aux consommateurs, et à termes de généraliser les chaudières les plus performantes afin de se mettre dans la trajectoire de la neutralité carbone à l’horizon 2050, soit 100% du parc de chaudières à haute ou très haute performance d’ici 2030.

Généraliser l’outil au service des professionnels, et de la performance énergétique

Maintenant que la phase de test est terminée et que l’information sur la classification énergétique des chaudières est une obligation réglementaire dans le cadre de la visite

annuelle d'entretien, les deux associations visent la très large diffusion de cet outil en s'appuyant sur les fédérations membres que sont le Synasav, la Capeb et l'UMGCCP-FFB.

Pour une pleine appropriation de l'outil, Coénove et Énergies & Avenir ont développé un tutoriel sous forme de « motion design » pour permettre aux professionnels de comprendre le fonctionnement du site et son intérêt en moins de 3 minutes. Un kit de communication sera également mis à la disposition de ces fédérations afin qu'elles puissent relayer l'information auprès de leurs adhérents et en faire un outil d'animation de leur politique régionale.

Cliquez sur l'image ci-dessous pour visionner le motion design :



Le motion design est également accessible [au lien suivant](#).

Des professionnels convaincus par un outil sécurisé et fiable, source de satisfaction de leurs clients et d'opportunités business

Les représentants des professionnels membres de Coénove et d'Énergies & Avenir ont pu tester l'outil dès son lancement. Un an après, les retours sont unanimes et l'usage de l'outil est devenu un réflexe lors de l'entretien d'une chaudière.

Pascal Housset, Vice-président de l'UMGCCP, convaincu par Mon Étiquette Chaudière utilise quotidiennement l'outil : *« Mon Étiquette Chaudière nous permet d'apporter un conseil supplémentaire à nos clients. Sur les 200 étiquettes que nous avons générées, notre taux de retour est à 50%. Cela témoigne non seulement des opportunités business que cet outil permet mais aussi de la satisfaction de nos clients. Je n'ai que des retours positifs jusqu'à présent et je conseille donc vivement à mes confrères de s'approprier cet outil. »*

Du côté de la Capeb, Jean-Claude Rancurel, Président, entend rassurer ses adhérents sur le traitement des données clients et la facilité d'utilisation de l'outil : *« Les données sont 100% anonymisées conformément à la réglementation RGPD. Les deux associations ne conservent ni les noms, ni les adresses et n'ont pas accès aux fichiers clients de l'utilisateur, ni aux étiquettes qu'ils génèrent. Quant à la génération de l'étiquette, il suffit de quelques clics. Le site est ergonomique et simple. L'essayer c'est l'adopter. »*

Pour Roland Bouquet, Président du Synasav, également adhérent d'Énergies & Avenir et de Coénove : *« C'est un outil gagnant-gagnant. En quelques clics, nous aidons nos clients à prendre conscience de l'état de leur appareil, et leur expliquons les alternatives possibles pour gagner en performance. La généralisation de l'outil, et donc de ce dialogue entre*

professionnels et clients, permettra d'accélérer le renouvellement du parc de chaudières et d'agir significativement sur les consommations et les émissions de CO₂. »

Le portail d'inscription est disponible sur le site et également accessible sur mobile :
www.monetiquettechaudiere.fr

Contact presse :

Agence BCW pour Énergies & Avenir : Tania Chemtob – tania.chemtob@bcw-global.com –
01.56.03.14.20

À propos de Coénove :

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition écologique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

À propos d'Énergies & Avenir : l'association des professionnels engagés dans le développement du chauffage durable :

L'association Énergies & Avenir, créée en 1991, a pour mission de proposer et de promouvoir, de concert avec l'ensemble des parties prenantes, des solutions techniques permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux de demain et d'engager concrètement la mise en œuvre de la transition énergétique en France. Elle regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude – fournisseurs d'énergies, organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation maintenance et entretien, fabricants et distributeurs d'équipement – tous convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable. La filière chauffage à eau chaude représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros et 300 000 emplois en France. Il s'agit d'un gisement d'emplois de proximité et non délocalisables.